

Dossier : presse, argent et citoyen

Vous répondrez aux questions en vous aidant du dossier documentaire et en réalisant des recherches sur internet.

I) Le rôle de la presse écrite

Document 1

La première condition de l'action citoyenne, c'est l'information, une information libre, complète, rigoureuse, qui permette de savoir et surtout de comprendre. Comment agir et réagir, si l'on ignore tout de l'actualité, si l'on ne dispose pas d'un compte rendu permanent de l'action des dirigeants, des prises de position de l'opposition? Comment choisir et proposer si l'on ne sait rien des débats du Parlement, des arguments en présence, si l'on ne connaît pas les faits et les chiffres qui permettent de situer et de mesurer les enjeux, qu'il s'agisse du budget de la France ou de celui de la commune, de l'évolution du chômage ou de celle du commerce extérieur ?

Dans les anciennes cités grecques, le citoyen recueillait les informations au forum, cette place publique où il pouvait apprendre, interroger, répondre, débattre. Dans les sociétés modernes, le forum, c'est la presse. Magnifique mission que celle ainsi confiée aux journaux et formidable responsabilité que celle déléguée à ceux qui les possèdent et à ceux qui les font (ce sont très rarement les mêmes), les journalistes. La responsabilité de l'information n'appartient pas aux seuls journalistes, sous le prétexte qu'ils en ont fait leur profession. Le fait devient d'une évidence criante dans les périodes où la dictature menace ou, pire encore, triomphe, lorsque la République et ses valeurs sont bafouées. Ce ne sont pas toujours les professionnels de l'information qui se portent alors en première ligne pour défendre la liberté. L'épopée des journaux de la Résistance entre 1940 et 1945 est là pour en témoigner.

Nous vivons fort heureusement des temps moins agités. Il n'y a plus rien d'héroïque en France à être journaliste. Non seulement le droit des citoyens à l'information est reconnu mais, jamais encore dans l'histoire, ils n'ont eu accès à autant d'informations, jamais ils n'ont eu autant de facilités pour en prendre connaissance et jamais ces médias n'ont disposé, par rapport à l'État, d'autant de liberté. Rien ne s'oppose donc, du moins théoriquement, à ce que les journalistes soient fidèles à «l'exigence de vérité» proclamée par Jean Jaurès

Source : Daniel Junqua, *La presse, le citoyen et l'argent*, Galliamd, 1999.

Document 2

Car la presse reste indispensable pour comprendre le monde et participer, en toute connaissance de cause, à la vie de la cité. Si, selon la formule classique, la radio annonce et la télévision montre, le journal, qui s'adresse à la raison, qui demande au lecteur un effort personnel, analyse, explique, commente. TI propose chaque jour un décryptage complet de l'actualité dans tous les domaines. C'est le média citoyen par excellence mais aussi l'ami familier avec lequel le lecteur entretient au fil des jours, Ides semaines ou des mois, un dialogue connivent souvent, irrité parfois.

Si la presse ne jouait pas un rôle aussi important, si elle n'occupait pas une telle place, si elle n'avait pas d'avenir, serait-elle aussi convoitée? Nous constatons presque chaque semaine que les titres se vendent à la pièce ou par lots entiers et n'ont pas de peine à trouver acquéreur. En France, les quinze dernières années ont été marquées par l'arrivée sur le marché de puissants groupes mondiaux de communication, allemands, anglais, néerlandais, américains, qui se sont implantés par création parfois, par rachat le plus souvent. Les groupes français de communication, comme Hachette ou Havas, mais aussi les grandes sociétés industrielles, commerciales et financières ne sont pas en reste. Le phénomène a surtout touché les magazines mais il gagne les quotidiens.

La presse française peut ainsi trouver l'argent dont elle a besoin pour se développer ou parfois, tout simplement, pour survivre. La concurrence peut engendrer des effets positifs. Encore faut-il veiller à la transparence de ces opérations et au maintien de la responsabilité et de l'indépendance des équipes rédactionnelles, particulièrement dans la presse d'information générale et politique. IL en va de la crédibilité des journaux et des journalistes. La bataille n'est pas gagnée d'avance et concerne tous les citoyens.

Source : Daniel Junqua, *La presse, le citoyen et l'argent*, Galliamd, 1999.

Document 3

La place de la télévision. Elle joue un rôle majeur dans l'information des Français. Or ce média est, par nature, un (remarquable) instrument de spectacle qui agit directement sur la sensibilité et génère des émotions. La télévision personnalise à outrance le jeu politique et conduit à cet égard à une véritable régression démocratique, l'image prenant le pas sur le verbe et les idées, le paraître sur le convaincre, la séduction sur la raison. Le petit écran a un autre effet pervers. En même temps que les « personnalités », hommes politiques, capitaines d'industries, stars, il met en scène une poignée de journalistes-vedettes - présentateurs et présentatrices, commentateurs de renom - qui leur donnent la réplique. Les journalistes ont besoin de leurs invités, surtout de ceux qui font de l'audience, comme les invités ont besoin des journalistes pour accéder au plateau si convoité. Comment s'étonner ensuite que les citoyens, confinés dans un rôle de spectateurs passifs, assimilent les uns aux autres et, par une généralisation hâtive - mais l'est-elle tant que cela? -, perçoivent les journalistes comme faisant partie du monde du pouvoir?

En quoi tout cela nous concerne-t-il? protestent, furieux, les journalistes de l'écrit, qui contestent toute démarche globalisante. Force est de constater cependant que certains d'entre eux, parmi les plus éminents, ne dédaignent pas de collaborer à la télévision et cèdent aux délices de la notoriété et à ce trouble narcissisme qu'engendre la caméra.

Source : Daniel Junqua, *La presse, le citoyen et l'argent*, Galliamd, 1999.

Questions :

- 1) Quelle est la première condition de l'action citoyenne ?
- 2) Quel est le rôle de la presse ?
- 3) Qu'est-ce qui distingue la presse écrite de la télévision dans sa façon de présenter l'information ?
- 4) Pourquoi l'indépendance des équipes rédactionnelles constitue un enjeu important ?

II) Le financement de la presse : quelques études de cas.

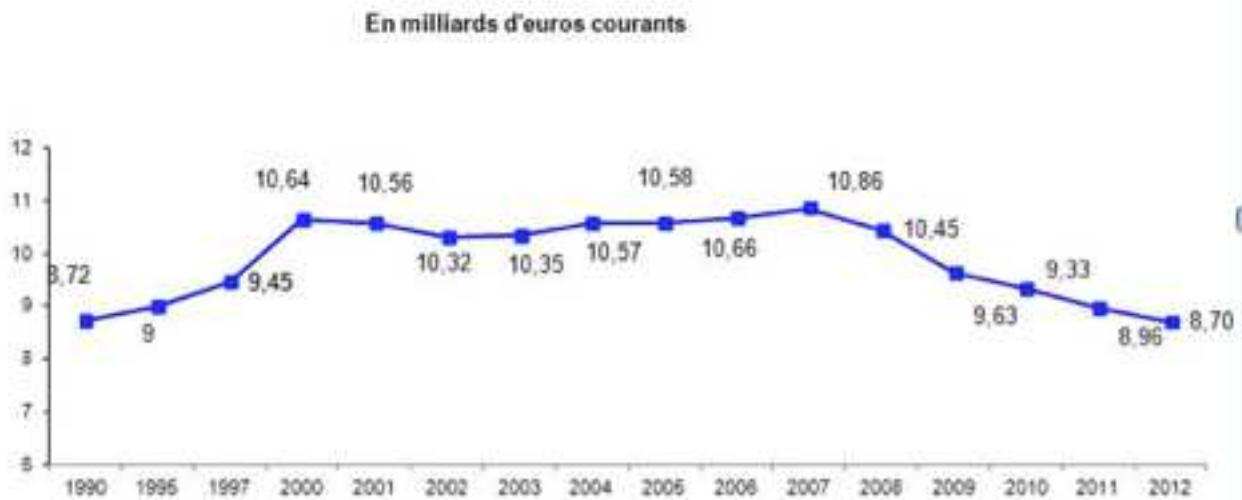
- La presse en chiffres.

Document 4.

- **Chiffre d'affaires**

Evolution du chiffre d'affaires de la presse

En 2012, le chiffre d'affaires prévisionnel de la presse est de 8,7 milliards d'€



Questions :

- 1) Comment a évolué le chiffre d'affaires de la presse entre 1990 et 2011 ?
- 2) Quels sont les principaux groupes de presse en France ?
- 3) Quel est le rôle d'un groupe de presse ?

- **Le Monde : un quotidien national**

- 1) Quand ce journal a-t-il été créé ?
- 2) Quel est son statut juridique ?
- 3) Qui sont les propriétaires du journal ?
- 4) Quelle est sa ligne éditoriale ?
- 5) Combien d'exemplaires vend-t-il par an ?

- **Alternatives Économiques : un mensuel**

- 1) Quand ce périodique a-t-il été créé ?
- 2) Quel est son statut juridique ?
- 3) Qui sont les propriétaires du journal ?
- 4) Quelle est sa ligne éditoriale ?
- 5) Combien d'exemplaires vend-t-il par an ?

- **Marianne**

- 1) Quand ce périodique a-t-il été créé ?
- 2) Quel est son statut juridique ?
- 3) Qui sont les propriétaires du journal ?
- 4) Quelle est sa ligne éditoriale ?
- 5) Combien d'exemplaires vend-t-il par an ?

III) Presse écrite et pouvoir économique.

Document 5

Faut-il aller jusqu'à reconnaître à l'équipe rédactionnelle des droits spécifiques garantis par la loi? Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, certains le pensent. L'occasion est propice de faire table rase du passé, d'affirmer de nouveaux droits et de soustraire les entreprises de presse au pouvoir de l'argent. La quasi-totalité des titres paraissant avant-guerre sont éliminés pour cause de collaboration avec l'occupant allemand et les nouvelles autorisations de paraître sont confiées à des personnalités ou à des équipes issues de la Résistance et qui veulent promouvoir une presse au service des citoyens. Elles sont bien entendu totalement dépourvues de moyens financiers. « La presse est libre quand elle ne dépend ni de la presse gouvernementale ni des puissances d'argent mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs », déclare fièrement l'article 3 d'un « projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre » soumis à l'examen de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) le 24 novembre 1945 par son président Albert Bayet. Ce texte reflète bien les idées généreuses de l'époque. Mais à qui appartiendront ces nouveaux journaux et les biens (immeubles, imprimeries ...) résultant de l'éviction des précédents propriétaires et momentanément gérés par une société nationale créée à cette fin ? La question doit être tranchée grâce à l'adoption d'un statut de l'entreprise de presse. Plusieurs projets sont élaborés qui ont pour caractéristique commune de garantir la prééminence des personnes ayant reçu l'autorisation de paraître par rapport au capital [...] Finalement, l'idée d'un statut de presse est abandonnée [...]

L'idée de donner aux journalistes d'une publication les moyens d'être garants de l'indépendance du titre et de la continuité du projet rédactionnel est restée cependant vivace essentiellement grâce au mouvement des « sociétés de rédacteurs ». La philosophie en est simple. Puisque la légitimité que leur donne leur rôle intellectuel ne se traduit pas par des droits reconnus par la loi, les journalistes doivent exercer leur influence en acquérant une partie du capital de l'entreprise, ce qui leur donne au minimum un droit de regard et une possibilité de faire entendre leurs voix directement au conseil d'administration, et au mieux la disposition d'une minorité de blocage pour les décisions importantes. [...] La première grande société des rédacteurs, la seule d'ailleurs à avoir complètement atteint ses buts puisqu'elle dispose aujourd'hui d'une minorité de blocage est la société des rédacteurs du Monde.

Questions :

- 1) Comment peut-on promouvoir une presse libre au service des citoyens ?
- 2) Quel est le projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre au lendemain de la seconde guerre mondiale ?
- 3) Pourquoi l'idée d'un statut de la presse est-il abandonné ?
- 4) De quels moyens les journalistes peuvent-ils disposer pour garantir leur indépendance journalistique ?
- 5) Quel est le rôle d'une société de rédacteurs ?